



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION**  
-----

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N° 2024/003-ARTEC/DG/PRMP/AOO

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 22/05/2024 publié dans MIDI Madagasikara en date du 24/05/2024, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Fournitures de Consommables pour vicule reparties en huit (8)lot (RELANCE):**

**Lot 1 : TOYOTA PRADO N 9415 TAS,**

**Lot 2 : FORD EDGE N 2954 TBN,**

**Lot 3 : MAZDA BT 50 N 9872 TBM,**

**Lot 4 : TOYOTA CAMRY N 2178 TAU,**

**Lot 5 : MERCEDES N 6437 TAH,**

**Lot 6 : FIAT LINEA N 4957 TBM,**

**Lot 7 : MOTO YAMAHA N 3889 TAS,**

**Lot 8 : MOTO YAMAHA N 3893 TAS "**

Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RAKOTOMALALA Laurent Richard

- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics

- Adresse : IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version électronique, doit êtres retiré à la AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1<sup>er</sup> Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 3: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 4: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 5: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 6: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Lot 7: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Lot 8: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

. 2<sup>ème</sup> Paiement à effectuer auprès de AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208 .

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 2: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 3: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 4: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 5: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 6: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 7: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 8: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208 au plus tard le 24/10/2024 à 09 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: cent sept mille Ariary (Ar107 000.00)
- Lot 2: cent quarante-deux mille Ariary (Ar142 000.00)
- Lot 3: cent seize mille Ariary (Ar116 000.00)
- Lot 4: cent vingt-huit mille Ariary (Ar128 000.00)
- Lot 5: cent dix mille Ariary (Ar110 000.00)
- Lot 6: quatre-vingt-neuf mille Ariary (Ar89 000.00)
- Lot 7: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 8: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION



à ..... Le 20/09/2024

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS